

Carrefour des solidarités : le parking à ombrières solaires inauguré ce vendredi 16 février

Le plan Climat-air-énergie territorial (PCAET) de Saint-Nazaire Agglo fixe à 39 % l'énergie renouvelable pour le patrimoine bâti d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, la collectivité achète 11 % de l'électricité renouvelable à une filière locale et produit son électricité avec des panneaux photovoltaïques. Parmi les dernières livraisons solaires : l'installation par la Ville de Saint-Nazaire d'un parking à ombrières sur le site du Carrefour des solidarités. Il sera inauguré ce vendredi 16 février, en même temps que la salle de distribution alimentaire en partie rénovée par la Ville et la nouvelle boutique solidaire « Alice » créée

David Samzun, maire de Saint-Nazaire et président de Saint-Nazaire agglomération et Jacques Bénard, secrétaire général du Secours populaire français de Saint-Nazaire vous invitent à assister lors de cette inauguration, à une visite commentée de ces lieux et projets.

Déroulé 17h30 : Visite commentée . du parking à ombrières, par la Ville de Saint-Nazaire. de la nouvelle boutique solidaire « Alice », par le Secours populaire français. de la salle de distribution, par la Ville de Saint-Nazaire et les associations Restos du Coeur et Croix Rouge

17h50 : Prises de parole . Danielle Alexandre, secrétaire générale du Secours populaire français en Loire-Atlantique. David Samzun, maire de Saint-Nazaire Seront également présentes Dominique Trigodet, adjointe aux Solidarités et Céline Paillart, adjointe au Patrimoine immobilier de la Ville de Saint-Nazaire

Carrefour des solidarités : un équipement municipal rénové pour améliorer le confort et répondre aux enjeux de transition énergétique

Depuis 2015, le Carrefour des solidarités permet à 4 associations caritatives nazairiennes (le Secours populaire, les Restos du coeur, la Croix-Rouge française et la Banque alimentaire) d'être regroupées et d'organiser la distribution de produits alimentaires sur un même site, au 9 rue Vasco-de-Gama.

Le bâtiment, mis à disposition gratuitement par la Ville de Saint-Nazaire (énergies et eau incluses), a fait l'objet de travaux de rénovation en 2023. Ces travaux, essentiellement d'isolation et de thermie, devenaient indispensables pour le confort des familles accueillies en plus grand nombre. Leur permettre de bien se nourrir est au coeur des enjeux de la Ville, leur garantir un accueil digne fait partie de son rôle.

La grande salle consacrée à la distribution a bénéficié d'un traitement thermique pour améliorer le confort en été et en hiver avec l'isolation des plafonds, le traitement de fissures ou encore le remplacement de l'éclairage

par des luminaires led. Le coût global de 70 000 EUR TTC a été financé par la Ville de Saint-Nazaire. L'éclairage et l'aménagement des cheminements extérieurs sont prévus cet été.

Des panneaux photovoltaïques puissance 100 kWc sur le parking L'engagement de la Ville de Saint-Nazaire dans la transition énergétique est plein et entier. L'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking du Carrefour des solidarités en est une illustration concrète. Elle répond à un double enjeu : protéger des intempéries les personnes en attente de la distribution alimentaire et produire l'énergie renouvelable nécessaire pour permettre au site de fonctionner en autonomie. La moitié du parking a été couvert d'une structure métallique portant 264 modules photovoltaïques, d'une surface totale de 528 m² pour une puissance de 100 kWc. Coût de l'installation : 280 000 EUR TTC

La solarisation du patrimoine intégrée d'office aux nouveaux projets

Pour développer la production d'électricité via l'installation de panneaux photovoltaïques, Saint-Nazaire agglo s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement de 3,8 M EUR de 2022 à 2029. Le déploiement se poursuit sur le patrimoine bâti, aux toitures bien orientées. Il est systématiquement intégré aux projets neufs de la Ville et de l'Agglo.

Centrales photovoltaïques installées ou en cours à Saint-Nazaire

- o Station de transfert de déchets de Brais
- o École des Beaux-arts
- o École Léon Gambetta (36 kWc, 35 % des besoins électriques)
- o École Victor Hugo (36 kWc, 80 % des besoins électriques)
- o Complexe sportif de la Berthauderie (48 kWc, 210 % des besoins électriques)
- o Gymnase de Saint-Marc (95 kWc, 1 000 % des besoins électriques)
- o Groupe scolaire Brosollette (65 kWc)
- o Plateforme de Coulvé (130 kWc)
- o Cimetière Tnaud - ombrières parking (144 kWc)

Des projets d'installations sont d'ores et déjà intégrées aux projets de réhabilitation ou de rénovation des toitures programmés (groupes scolaires Jean Jaurès, Jules Simon, Pierre et Marie Curie, Ernest Renan, Victor Hugo, gymnases de Reton et Immaculée, base nautique du Bois Joalland...). Une dizaine d'autres sites sont actuellement étudiés.

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION INVITATION PRESSE

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr